



(https://www.syndicat-meraude.fr/sites/default/files/styles/img__1280x768__image_scale__crop_main/public/media/images/closeup-picture-of-gardener-s-hands-planting-plant.jpg?itok=GDHGfgkH)

Réduire ses déchets de jardin

L'arrivée des journées ensoleillées présage des moments agréables dans son jardin. Mais avant cela, tailles de haies et tontes de pelouse sont à envisager !

Publié le 1 juillet 2021

Les déchets de jardin

Entretien de son jardin implique également d'accroître la quantité de végétaux à collecter, ou à apporter en déchèterie.

Les déchets végétaux représentent près de 34,1kg de déchets par habitant. (Chiffre 2019 du Syndicat Emeraude)

Pourtant, ces végétaux pourraient être considérés comme une ressource pour le jardin, car ils peuvent être transformés en paillis, ou en engrais. Ainsi, ils feraient donc économiser du temps et quelques aller-retours en déchèterie !



Les techniques à privilégier

Afin de réduire ses déchets végétaux, voici plusieurs techniques de jardinage simples :

- **Le paillage** : Consiste à récupérer toute sorte de déchets verts du jardin, de les couper en petits morceaux, et de les déposer au pied des plantes, d'un arbre. Cela les protège des changements de température et conserve un bon taux d'humidité en été, et prévient du gel l'hiver.

- **La tonte mulching** : Cette technique permet de tondre son gazon... Sans ramassage ! La pelouse est coupée, hachée en petits morceaux, et retombe directement sur le gazon fraîchement tondu. Il est aussi possible de laisser l'herbe plus haute d'un centimètre ou deux pour avoir moins de tonte.

- **Le broyage** : Le broyage permet de réduire le volume de déchets végétaux de 60 à 70% et d'obtenir du broyat. C'est un excellent matériau pour l'entretien des sols cultivés, à utiliser donc comme paillis.



(<https://www.syndicat-emeraude.fr/>)

SYNDICAT EMERAUDE

12 r Marcel Dassault
Parc d'activités Les Colonnes
95130 Le Plessis-Bouchard

Horaires :

Du lundi au vendredi

De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

☎ 01 34 11 92 92



URL de la page: https://www.syndicat-emeraude.fr/actualites/reduire-ses-dechets-de-jardin?is_pdf=true